A. AVIS DE MARCHE

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Accord de Prêt de la BOAD : n°2022087/PR BN 2023 41 00 du 09 novembre 2023 et son Avenant n°2022087/PR BN 2023 41 01 du 13 août 2025

Procédure ouverte internationale – Référence SIGMaP : F_PDIAD-BMVO_121986

Fourniture de matériels agricoles :

- **Lot 1** : Acquisition et installation de moissonneuses à riz ;
- **Lot 2** : Acquisition et installation de batteuses à riz ;
- **Lot 3** : Acquisition d'une trieuse optique au profit de l'ESOP Dangbo ;
- **Lot 4** : Acquisition des tracteurs de 60 chevaux ;
- **Lot 5** : Acquisition de repiqueuses de riz.

DAOI N°.015.../MAEP/PRMP/PDIAD-BMVO/S-PRMP du ...10/11/... 2026

DESCRIPTION DU PROJET

Personne Responsable des Marchés Publics
BON A LANCER

1. Description du marché

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement des fonds, afin de financer le Projet de Développement des Infrastructures Agricoles et de Désenclavement dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé (PDIAD-BMVO), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture de matériels agricoles dont : **Lot 1** : Acquisition et installation de moissonneuses à riz; **Lot 2**: Acquisition et installation de batteuses à riz; **Lot 3**: Acquisition d'une trieuse optique au profit de l'ESOP Dangbo ; **Lot 4**: Acquisition des tracteurs de 60 chevaux; **Lot 5**: Acquisition de repiqueuses de riz. Les produits seront fournis dans les Cellules Communales de l'ATDA 7.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de matériels agricoles dont : **Lot 1** : Acquisition et installation de moissonneuses à riz; **Lot 2** : Acquisition et installation de batteuses à riz; **Lot 3** : Acquisition d'une trieuse optique au profit de l'ESOP Dangbo ; **Lot 4** : Acquisition des tracteurs de 60 chevaux ; **Lot 5** : Acquisition de repiqueuses de riz. Les produits seront fournis dans les Cellules Communales de l'ATDA 7.

2. Nombre et intitulés des lots

- Cinq (05) lots comme suit (quantités : lot 1 : 21 ; lot 2 : 21 ; lot 3 : 01 ; lot 4 : 07 ; lot 5

: 14) :

- Lot 1 : Acquisition et installation de moissonneuses à riz ;
- Lot 2 : Acquisition et installation de batteuses à riz ;
- Lot 3 : Acquisition d'une trieuse optique au profit de l'ESOP Dangbo ;
- Lot 4 : Acquisition des tracteurs de 60 chevaux ;
- Lot 5 : Acquisition de repiqueuses de riz.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

3. Éligibilité et règle de l'origine

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans le *Guide des procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD* (disponible à l'adresse https://www.boad.org/fr/opportunites/documentation-passation-de-marches/), concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions desdites directives.

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) :

1) La participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale d'un État éligible conformément à l'instrument financier utilisé : accord de prêt ;
2) La participation aux appels d'offres est ouverte aux organisations internationales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n'ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux États et reconnues comme telles par un État tiers. Leur acte fondateur les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège ;
3) Lorsque le financement couvre une opération mise en œuvre par l'intermédiaire d'une initiative régionale, la participation aux appels d'offres est ouverte à toute morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute personne physique et morale d'un État participant à l'initiative concernée ;
4) Lorsque le financement couvre une opération cofinancée avec un État tiers, la participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute personne morale éligible en vertu des règles dudit État tiers.

Personne Responsable des Marchés Publics
BON A LANCER

Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

4. Nombre d'offres

Un soumissionnaire ne peut soumettre qu'une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie de l'article ne seront pas prises en considération. Les variantes ne sont pas autorisées.

Un candidat peut soumissionner pour l'ensemble des lots et en être attributaire, à condition de justifier de capacités techniques et financières distinctes pour chaque lot. Le délai d'exécution n'est pas cumulatif en cas d'attribution de plusieurs lots à un soumissionnaire.

5. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation des marchés et*

règles d'attribution des contrats financés par la BOAD.

6. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée

7. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à *10 %* de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 15 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

8. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date prévue de commencement du marché

La date prévue de commencement du marché est la date de l'ordre de service

11. Période de mise en œuvre des tâches

Le délai d'exécution est de :

- Lot 1 : 120 jours ;
- Lot 2 : 120 jours ;
- Lot 3 : 120 jours ;
- Lot 4 : 120 jours ;
- Lot 5 : 120 jours.



CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

<u>LOT 1 : Acquisition et installation de moissonneuses à riz</u>

Capacité économique et financière du soumissionnaire

a) Le soumissionnaire doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen, au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) d'un montant de **trois cent quinze millions (315 000 000) francs CFA hors taxes** au minimum ;

b) Le soumissionnaire doit disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propre ou des lignes de crédit à hauteur d'au moins **deux cent dix millions (210.000.000) FCFA** justifiés par une attestation d'une banque ou toute autre institution agréée et ayant un correspondant en République du Bénin.

c) Le soumissionnaire doit prouver, documents à l'appui, qu'il justifie d'une trésorerie ou des équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice globalement excédentaires.

Au cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.

Capacité professionnelle

a) Le soumissionnaire doit justifier d'une autorisation d'exercer dans le domaine de la prestation attestée par l'inscription au registre du commerce, la carte d'opérateur ou toute autre pièces officielle équivalente ;
b) Le soumissionnaire doit avoir au moins un ingénieur titulaire de niveau BAC+5 au moins en mécanisation agricole ou équivalent avec cinq (05) années d'expériences prouvé par son CV dûment signé par le concerné, diplôme légalisé plus attestations de travail plus document d'identité en cours de validité.

Capacité technique

Le soumissionnaire doit avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), y compris l'année en cours, au moins deux (02) marchés analogues d'un budget équivalent à **deux cent dix millions (210.000.000) FCFA Hors Taxes**, chacun.

LOT 2 : Acquisition et installation de batteuses à riz ;

Capacité économique et financière du soumissionnaire

a) Le soumissionnaire doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen, au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), d'un montant de **cent vingt-six millions (126 000 000) francs CFA Hors Taxes** au minimum ;
b) Le soumissionnaire doit disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propre ou des lignes de crédit à hauteur d'au moins **quatre-vingt-quatre millions (84.000.000) FCFA** justifiés par une attestation d'une banque ou toute autre institution agréée et ayant un correspondant en République du Bénin.
c) Le soumissionnaire doit prouver, documents à l'appui, qu'il justifie d'une trésorerie ou des équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice globalement excédentaires.

Au cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.

Capacité professionnelle

a) Le soumissionnaire doit justifier d'une autorisation d'exercer dans le domaine de la prestation attestée par l'inscription au registre du commerce, la carte d'opérateur ou toute autre pièces officielle équivalente ;
b) Le soumissionnaire doit avoir au moins un ingénieur titulaire de niveau BAC+5 au moins en mécanisation agricole ou équivalent avec cinq (05) années d'expériences prouvé par son CV dûment signé par le concerné, diplôme légalisé plus attestations de travail plus document d'identité en cours de validité.

Capacité technique

Le soumissionnaire doit avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), y compris l'année en cours, au moins deux (02) marchés analogues d'un budget équivalent à **quatre-vingt-quatre millions (84.000.000) FCFA Hors Taxes**, chacun.

Personne responsable des Marchés Publics
BON A LANCER

LOT 3: Acquisition d'une trieuse optique au profit de l'ESOP Dangbo

Capacité économique et financière du soumissionnaire

a) Le soumissionnaire doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen, au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), d'un montant de **quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA Hors Taxes** au minimum ;
b) Le soumissionnaire doit disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propre ou des lignes de crédit à hauteur d'au moins **trente millions (30.000.000) FCFA** justifiés par une attestation d'une banque ou toute autre institution agréée et ayant un correspondant en République du Bénin.
c) Le soumissionnaire doit prouver, documents à l'appui, qu'il justifie d'une trésorerie ou des équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice globalement excédentaires

Au cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.

Capacité professionnelle

a) Le soumissionnaire doit justifier d'une autorisation d'exercer dans le domaine de la prestation attestée par l'inscription au registre du commerce, la carte d'opérateur ou toute autre pièces officielle équivalente.
b) Le soumissionnaire doit avoir au moins un ingénieur titulaire de niveau BAC+5 au moins en mécanisation agricole ou équivalent avec cinq (05) années d'expériences prouvé par son CV dûment signé par le concerné, diplôme légalisé plus attestations de travail, plus document d'identité en cours de validité.

Capacité technique

Le soumissionnaire doit avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), y compris l'année en cours, au moins deux (02) marchés analogues d'un budget équivalent à **trente millions (30.000.000) FCFA Hors Taxes**, chacun.

Personne Responsable des Marchés Publics
BON A LANCER

LOT 4 : Acquisition des tracteurs de 60 chevaux ;

Capacité économique et financière du soumissionnaire

a) Le soumissionnaire doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen, au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), d'un montant de **Deux cent soixante-deux millions cinq cent mille (262 500 000) francs CFA Hors Taxes** au minimum ;
b) Le soumissionnaire doit disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propre ou des lignes de crédit à hauteur d'au moins **cent soixante-quinze millions (175.000.000) FCFA** justifiés par une attestation d'une banque ou toute autre institution agréée et ayant un correspondant en République du Bénin.
c) Le soumissionnaire doit prouver, documents à l'appui, qu'il justifie d'une trésorerie ou des équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice globalement excédentaires

Au cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.

Capacité professionnelle

a) Le soumissionnaire doit justifier d'une autorisation d'exercer dans le domaine de la prestation attestée par l'inscription au registre du commerce, la carte d'opérateur ou

toute autre pièces officielle équivalente ;

b) Le soumissionnaire doit avoir au moins un ingénieur titulaire de niveau BAC+5 au moins en mécanisation agricole ou équivalent avec cinq (05) années d'expériences prouvé par son CV dûment signé par le concerné, diplôme légalisé plus attestations de travail, plus document d'identité en cours de validité.

Capacité technique

Le soumissionnaire doit avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), y compris l'année en cours, au moins deux (02) marchés analogues d'un budget équivalent à **cent soixante-quinze millions (175.000.000) FCFA Hors Taxes**, chacun.

LOT 5 : Acquisition de repiqueuses de riz.

Capacité économique et financière du soumissionnaire

a) Le soumissionnaire doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen, au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), d'un montant de **trois cent quinze millions (315 000 000) francs CFA hors taxes** au minimum ;

b) Le soumissionnaire doit disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propre ou des lignes de crédit à hauteur d'au moins **deux cent dix millions (210.000.000) FCFA** justifiés par une attestation d'une banque ou toute autre institution agréée et ayant un correspondant en République du Bénin.

c) Le soumissionnaire doit prouver, documents à l'appui, qu'il justifie d'une trésorerie ou des équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice globalement excédentaires.

Au cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.

Personne Responsable des Marchés Publics
BON A LANCER

Capacité professionnelle

a) Le soumissionnaire doit justifier d'une autorisation d'exercer dans le domaine de la prestation attestée par l'inscription au registre du commerce, la carte d'opérateur ou toute autre pièces officielle équivalente ;

b) Le soumissionnaire doit avoir au moins un ingénieur titulaire de niveau BAC+5 au moins en mécanisation agricole ou équivalent avec cinq (05) années d'expériences prouvé par son CV dûment signé par le concerné, diplôme légalisé plus attestations de travail plus document d'identité en cours de validité.

Capacité technique

Le soumissionnaire doit avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), y compris l'année en cours, au moins deux (02) marchés analogues d'un budget équivalent à **deux cent dix millions (210.000.000) FCFA Hors Taxes**, chacun.

NB : (i) Dans le cas où le Soumissionnaire n'est pas lui-même le Fabricant, mais présente une offre de Biens au nom de ce dernier sur la base d'une Autorisation dûment délivrée par le Fabricant, le soumissionnaire doit apporter la preuve que le Fabricant dispose des qualifications mentionnées ci-dessus et conformément aux différents lots énoncés.

(ii) La disponibilité des pièces de rechange et des services après-vente dans le pays de l'Acheteur, pour les équipements proposés, doit être démontrée par chaque Soumissionnaire. À cet effet, il devra apporter la preuve de :

- l'existence au Bénin, d'un magasin de pièces de rechange de la marque proposée ;

- l'existence d'un atelier de réparation opérationnel ;
- la disponibilité de l'équipement de diagnostic, d'entretien et de réparation correspondant à la marque proposée.

Note : Les adresses du magasin et de l'atelier devront être indiquées afin de permettre leur vérification en cas de besoin.

A l'occasion de l'examen de la capacité technique des soumissionnaires, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres peut solliciter des soumissionnaires, la production de compléments d'informations ou de documents justificatifs jugés pertinents pour éclairer ses conclusions. Le défaut de production des informations ou de documents justificatifs complémentaires indispensables à l'appréciation de la capacité technique des soumissionnaires peut entraîner le rejet de l'offre concernée au terme d'un délai de réponse à accorder qui ne saurait excéder trois (03) jours ouvrables à compter de la date de la demande.

13. Critères d'attribution

Prix : le marché sera attribué, lot par lot, au soumissionnaire qualifié dont l'offre, conforme pour l'essentiel, est évaluée la moins-disante, compte tenu des rabais éventuels.

Personne Responsable des Marchés Publics BON A LANCER

SOUMETTRE UNE OFFRE

14. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), route de l'aéroport, Bâtiment ex-MIC (Ministère de l'Industrie et du Commerce) 2ème étage 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 01 66 04 68 94 Email : maep.prmp@gouv.bj ; de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes à compter du 16 novembre 2026 Le dossier d'appel d'offres est délivré gratuitement. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés et sur présentation de ces derniers au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), route de l'aéroport, Bâtiment ex-MIC (Ministère de l'Industrie et du Commerce) 2ème étage ou adressé à leur frais par *courrier express.*

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), route de l'aéroport, Bâtiment ex-MIC (Ministère de l'Industrie et du Commerce) 2ème étage 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 01 66 04 68 94 Email : maep.prmp@gouv.bj ; de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 15. L'autorité

Contractante répondra aux questions au moins 10 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard huit (08) jours avant la date limite de soumission des offres dans les mêmes canaux ayant servi à la publication de l'Avis de marché.

15. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : " **secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), route de l'aéroport, Bâtiment ex-MIC (Ministère de l'Industrie et du Commerce) 2ème étage, Bureau 16, Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 01 66 04 68 94** *au* plus tard le 15 janvier 2024 *à 10 heures (heures locales)*. Toute offre reçue après les date et heure limite ne sera pas prise en considération.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de

- ✓ *quatre (04) millions deux cent mille (4.200.000) FCFA pour le lot 1 ;*
- ✓ *un (01) million six cent quatre-vingt mille (1.680.000) FCFA pour le lot 2 ;*
- ✓ *six (06) cent mille (600.000) FCFA pour le lot 3 ;*
- ✓ *trois (03) millions cinq cent mille (3.500.000) FCFA pour le lot 4 ;*
- ✓ *quatre (04) millions deux cent mille (4.200.000) FCFA pour le lot 5 ;*

Personne Responsable des Marchés Publics BON A LANCER

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. La garantie de soumission devra demeurer valide pendant cent dix-huit (118) jours à compter de la date limite de soumission des offres, soit vingt-huit (28) jours au-delà de la période de validité des offres. L'original de la garantie de soumission doit être substantiellement conforme au modèle joint au dossier d'appel d'offres (une copie ne sera pas admise), sous peine de rejet de l'offre concernée. Si l'institution d'émission de la garantie est étrangère, elle devra avoir une institution financière correspondante située dans le pays de l'Autorité Contractante auprès de laquelle un appel en garantie pourrait être fait.

16. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse : **" salle de conférence de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), route de l'aéroport, Bâtiment ex-MIC (Ministère de l'Industrie et du Commerce) 2ème étage Bureau 16, Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 01 66 04 68 94** à la même date limite de remise des offres figurant au point 15 *à 10 heures 30 minutes (heures locales)*.

17. Debriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de son offre. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

18. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

19. Base juridique

Le *Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD.*

N.B. : L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offres.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
Personne Responsable des Marchés Publics
La Personne Responsable

Astride Dièpe HOUNWEDO

Personne Responsable des Marchés Publics
BON A LANCER